Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 035-213502040-20261109-D2026_88-DE

NOUVOITOU
BIEN VIVRE ENSEMBLE

Commune de Nouvoitou

Séance du Conseil municipal
9 novembre 2026 à 20 heures

Le 9 novembre 2026 à 20H, le Conseil Municipal de la Commune de Nouvoitou s'est réuni à la Mairie, après convocation du 3 novembre 2026, sous la présidence de Monsieur Gilles DENIS, Maire.

PRÉSENTS : G. DENIS – S. DESENDER – A. TESSIER – E. MENEUST – J. JAMIER – F. TOURNELLEC – D. GARCIA — I. DUCHEMIN– P. TOURTIER- J. LABBE – S. MAZOUAD - A. LE ROY – M. JOUZEL – M. PENFORNIS – P. NUGUES – V. THIERRY — N. BERRUER – R. DUBREUIL – A. MOUISEL - J. TESSIER - P. CABARET - A. BELLAMY– M. NEVEU – S. LEMOND – M. RAHIM

ABSENTS EXCUSÉS : J. EVRARD - M. LE GAL

PROCURATIONS : J. EVRARD donne procuration à F. TOURNELLEC – M. LE GAL donne procuration à P. NUGUES

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : I. DUCHEMIN

AUTRE

2026-88 MEDIATHEQUE : ACTUALISATION DU REGLEMENT INTERIEUR ET DE LA CHARTE D'UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIQUES

Dans l'objectif de répondre aux besoins des usagers, la médiathèque actualise régulièrement son règlement intérieur et sa charte d'utilisation des ressources informatiques.

Le règlement intérieur permet de définir des règles de fonctionnement et d'utilisation de ses services.
La charte d'utilisation des ressources informatiques de la Médiathèque a pour but d'informer et de responsabiliser les usagers souhaitant bénéficier des ressources informatiques mises à leur disposition.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **APPROUVE le règlement intérieur de la Médiathèque annexé à la présente délibération**
- **APPROUVE la charte d'utilisation des ressources informatiques annexée à la présente délibération**
- **DECIDE que ce règlement et cette charte entreront en vigueur à compter du 10 novembre 2026**

Vote : La délibération est adoptée à l'unanimité

Extrait conforme au Registre des Délibérations,
A NOUVOITOU, le 9 novembre 2026

L'Adjointe au Maire
Isabelle DUCHEMIN

Le Maire
Gilles DENIS

MAIRIE DE NOUVOITOU (ILLE-&-VILAINE)